

## Introduction de l'axe 3

### Les risques de déséquilibres régionaux\*

Cet axe offre un aperçu des principaux risques auxquels est confronté l'océan Indien. Les îles et États bordiers de l'océan Indien forment un ensemble relativement hétéroclite marqué par des disparités en termes de densité, de développement humain et économique ou encore de régime politique (Saint-Mézard, 2012). Il se caractérise par ses niveaux de conflictualité (fragilités des équilibres politiques, tensions sécessionnistes, relents de guerre, flambée de violence contre les minorités). En outre l'océan Indien, et en particulier les îles qui l'essaient, font face à de nombreux risques liés aux changements climatiques. C'est une région particulièrement exposée aux aléas naturels. Cet axe invite, entre autres, à mesurer les effets des changements climatiques sur les écosystèmes naturels et humains. Ainsi l'océan indien, espace peu stable et organisé, est exposé à de nombreux risques (Saint-Mézard, 2012).

Myanmar, ce pays d'Asie du Sud-Est, baigné par la mer d'Andaman n'échappe pas à ce constat. Il vient de subir son quatrième coup d'état en 63 ans. La junte militaire, encore appelée le Tadmadow, qui a une nouvelle fois pris le pouvoir en février 2021, en renversant le gouvernement d'Aung San Suu Kyi, réprime d'ailleurs violemment toute forme de contestation. Cela signe un retour en dictature. L'article d'A. Lorin a été écrit avant ces épisodes. L'auteur interroge la crise des Rohingyas à Myanmar et son potentiel de déséquilibre dans la région. Il apparaît que le pays du prix Nobel de la Paix de 1991 (quoique Aung San Suu Kyi soit aujourd'hui une icône déchue en raison de sa passivité face aux exactions de l'armée birmane contre la minorité Rohingya), est en proie à de fortes tensions intercommunautaires. En creux, sur un pas de temps court, l'auteur analyse les impacts et limites de la transition démocratique, un virage pris en 2011.

L'article de M. Goujon, J-F. Hoarau et O. Santoni ainsi que celui de M.O Makame et A.S Layla s'intéressent aux changements climatiques et à leurs conséquences.

L'objectif de Goujon et *al.* consiste à mesurer et comparer la vulnérabilité des pays et territoires face aux conséquences du changement climatique. Pour ce faire les auteurs s'appuient sur l'Indicateur de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique. Après avoir expliqué leur méthodologie, les auteurs présentent leurs résultats sur les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien.

Avec l'article de M.O. Makame et A.S. Layla nous changeons d'échelle d'analyse. Cap sur le rivage tanzanien. Leur étude embrasse l'archipel de Zanzibar. Ils évaluent les risques et la perception de ces risques sur le secteur de la pêche et activités connexes. Les résultats s'appuient sur les données d'enquête menées sur plusieurs sites localisés notamment à Pemba et Unjunga. Ces zones géographiques se révèlent particulièrement vulnérables à un large éventail de facteurs de stress (variabilité du climat et activités humaines). La diminution de la vulnérabilité passe par une nécessaire adaptation stratégique planifiée, aux niveaux local et national.

\* LAMY-GINER Marie-Annick,  
MCF-HDR de géographie, Université de La Réunion